



La lettre Agriculture et Alimentation de la France insoumise

Numéro 04 - Mars 2018

ÉDITORIAL

Le scandale du projet d'accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Mercosur

L'accord de libre-échange en cours de négociation entre l'Union européenne et le Mercosur se traduirait s'il était signé par l'ouverture du marché européen à des contingents d'importation sans droit de douane pour des dizaines de milliers de tonnes de viande bovine, de sucre et d'éthanol. C'est surtout l'arrivée de contingents de viande bovine à bas prix, soit 70.000 tonnes par an selon la proposition de la Commission européenne faite en octobre dernier, mais Le Monde rapporte que le contingent pourrait atteindre 100.000 t. Ces importations représenteraient une sérieuse menace pour les éleveurs français, alors que le secteur de la viande bovine est déjà l'un des secteurs de l'agriculture les plus fragilisés. La concurrence accrue d'importations à bas prix devrait conforter le modèle d'élevage intensif basé sur une consommation massive d'énergie, de soja et de maïs ensilage, alors que la priorité devrait être de soutenir la transition écologique des élevages.

Par ailleurs, Samuel Léré de la FNH soulignait récemment dans Politis que « le risque est important également sur le

plan sanitaire, car les règles de l'élevage ne sont pas les mêmes en Amérique latine et en Europe (.../...) La Russie a interdit, le 1er décembre 2017, toute importation de viande venant du Brésil après avoir trouvé dans ses importations des traces de ractopamine, un produit interdit. Les Etats-Unis ont aussi fermé une partie de leurs importations. Alors que le reste du monde ferme ses marchés à la viande brésilienne pour des raisons de santé publique, l'Union européenne, elle, signe un accord de libre-échange pour en favoriser les importations ».

Dans cet accord de libre-échange, l'Union européenne défend les intérêts de ses entreprises multinationales, avec notamment la volonté de développer les exportations de voitures et de voir les marchés publics s'ouvrir de façon privilégiée à ses entreprises. Cette négociation révèle par ailleurs le poids politique de l'agrobusiness des grands pays d'Amérique Latine (Brésil et Argentine) qui serait pratiquement le seul gagnant de l'accord, alors que dans le même temps un tel accord de libre-échange menacerait nombre de secteurs industri-

els, alors que l'industrialisation constitue un élément clé du développement économique de ces pays.

Cet accord viendrait ainsi conforter le modèle agricole de l'agrobusiness sud-américain, basé sur le soja, le blé, la canne à sucre et l'élevage bovin et qui constitue une véritable catastrophe sociale, sanitaire et environnementale. Nombre de communautés paysannes et indiennes continuent à être expulsées de leurs terres devant la poussée de ce modèle. Les témoignages de malformations, cancers, décès liés aux pesticides massivement utilisés par l'agrobusiness se multiplient. La forêt sud-américaine continue à reculer face à la progression des pâturages et du soja.

A l'heure où la lutte contre le changement climatique et la transition écologique de l'agriculture devraient partout être des priorités, l'accord de libre-échange UE-Mercosur illustre à quel point la libéralisation du commerce ne bénéficie qu'à une extrême minorité et constitue une menace pour la planète et l'humanité.



« Bassines » : mobilisation citoyenne urgente dans la Vienne

Quarante-trois « bassines » devraient être construites dans la Vienne ! Il s'agit de réserves d'eau géantes, immenses lacs artificiels (11,2 millions de m³ d'eau sur plus de 500 ha) remplies en hiver en pompant principalement dans les nappes souterraines et destinées à pour des cultures intensives en été (maïs, tabacs, semences...) afin de contourner les restrictions d'arrosage. Elles seront construites autour du Clain et de ses affluents

Il existe un véritable risque de saccage de la ressource en eau : l'eau serait pompée en hiver sans savoir si les pluies suffiront à remplir les nappes souterraines avant l'été. Or, le réchauffement climatique est une réalité incontestable qui provoque une augmentation de l'évaporation et une diminution des précipitations. Les bassines sont un danger pour l'approvisionnement en eau potable, pour le débit et l'eutrophisation des rivières, mais aussi les zones humides et la biodiversité.

Plus d'agriculture industrielle implique plus de nitrates, de phosphates et de pesticides dans les nappes d'eau. Autour de Poitiers, les taux de nitrates sont déjà dangereusement élevés (proche du maximum : 50 mg/l pour les nitrates). Huit dérogations seront nécessaires en 2018 pour excès de pesticides. L'agriculture productiviste nous fait ingérer des produits

agricoles qui contiennent des produits nocifs. Or, l'eau potable est un besoin vital !

Ces projets constituent des pompes à argent public. Leur coût est exorbitant : 72 millions d'euros, financés à 70 % par le financement public, pour les bénéficiaires privés de 191 exploitants agricoles, soit 264 000 euros en moyenne chacun. Les producteurs laitiers et agriculteurs bio ainsi que les céréaliers non irrigués apprécieront ! C'est donc une double peine pour les contribuables qui financeront d'abord la construction des bassines et ensuite le coût de la dépollution de l'eau qui augmentera d'autant. Le meilleur traitement contre la pollution et les déchets, c'est de les diminuer à la source. Les bassines, c'est un détournement d'un bien commun au profit de quelques-uns.

Environ 160 ouvrages similaires sont à l'étude dans l'ex-région Poitou Charentes, et notamment :

- sur le bassin de la Sèvre Niortaise et du Mignon (19 ouvrages, 9,5Mm³ de capacité de stockage, 60 millions d'euros dont 70% d'argent public), où s'oppose une forte mobilisation avec entre autres le 4 mars la présence FI de Loïc Prud'Homme (un grand merci à lui !), et où un recours au tribunal administratif a été déposé.

- sur le bassin de la Boutonne (affluent de la Charente, 24 ouvrages, 6Mm³, 31 millions d'euros dont 70% d'argent public), où une enquête publique a lieu jusqu'au 16 mars.

Faire de NDDL un incubateur de projets agroécologiques

L'aéroport de NDDL est désormais enterré et c'est une nouvelle qui va évidemment dans le bon sens. Pour autant, le futur de la ZAD reste encore flou et peu de projets convaincants ont été avancés jusque-là.

L'idée que nous proposons ici – à discuter bien sûr avec les élus locaux, le gouvernement et les occupants de la ZAD – est d'en faire un incubateur de projets agroécologiques. Il existe bien de nombreux incubateurs de startup dans les métropoles, pourquoi ne pas imaginer un incubateur en milieu rural ? L'idée serait d'accueillir pour une période donnée, et après étude du projet agroécologique et de la motivation de son porteur, un agriculteur voulant se lancer mais manquant d'expérience que ce soit au niveau des pratiques culturelles ou bien de la gestion d'une exploitation. Il serait pour cela encadré par des agriculteurs expérimentés et bénéficierait de l'accès à des moyens techniques existants ce qui lui éviterait de s'endetter lourdement. Cela permettrait à beaucoup de porteurs de projet qui hésitent à se lancer de tester et de faire évoluer leur projet pour le rendre viable. Des précédents existent (dans la Drôme par exemple) desquels on pourrait s'inspirer pour réaliser un incubateur innovant et ancré dans le territoire. On pourrait par exemple imaginer que la production agricole soit en partie destinée

aux écoles et collèges locaux qui pourraient à leur tour visiter l'incubateur. Le dynamisme international cher au grand ouest peut également y être développé facilement via l'accueil d'agriculteurs ou de chercheurs étrangers et la diffusion des connaissances hors du territoire.

Mais pourquoi se concentrer sur des pratiques agroécologiques ? Si cet ensemble de pratiques peut paraître à certains une utopie issue du passé, il faut voir que l'agroécologie répond à un grand nombre de défis du XXI^e siècle. Bien sûr, c'est une agriculture plus respectueuse de l'environnement. On y utilise beaucoup moins d'engrais et de pesticide de synthèse ce qui réduit par exemple la pollution des cours d'eau et des nappes souterraines mais diminue également les émissions de gaz à effet de serre (rappelons que l'agriculture au sens large est responsable de près de 25% des émissions). De plus, les pratiques agroécologiques qui favorisent la vie dans les sols permettent aussi d'y stocker du carbone – ce qui a un effet positif sur la production et permet d'atténuer le changement climatique.

Mais au-delà de l'environnement, l'agro-écologie est viable économiquement ! Si le rendement brut des cultures est similaire aux rendements en agriculture convention-

nelle, les charges (engrais) sont infiniment moins importantes, même en prenant en compte les temps de travail plus importants, ce qui fait que le revenu net de l'exploitation agroécologique à la fin de l'année est supérieur. Et il faut rappeler que la consommation de produits biologiques a explosé en France ces dernières années. Enfin un argument logique plaide aussi en faveur de l'agroécologie sur la zone. NDDL est depuis plusieurs années le cadre de diverses expérimentations de ce type ce qui fait que les sols, non contaminés, sont prêts à porter de tels projets. De plus, il y a au sein de ses occupants un savoir-faire, une connaissance intime du terroir qui s'est développé et sur lesquels les pouvoirs publics auraient tout intérêt à capitaliser.

De nombreux obstacles se dressent sur la construction d'un tel projet, c'est évident. Mais il semble se placer à la convergence des préoccupations des principaux intéressés et des grands défis de demain. C'est pour cela qu'il mérite qu'on y prête attention.

Philippe Roudier

Nouvelles du groupe parlementaire de la France Insoumise

Au salon, une autre agriculture est possible (et nécessaire)

Le 28 février, une délégation du groupe parlementaire de la France insoumise s'est rendue au Salon de l'agriculture. Carline Fiat, Ugo Bernallicis, Éric Coquerel, Michel Larive et Loïc Prud'homme ont arpenté les allées du salon toute la journée. Bénédicte Taurine était également présente au titre de ses fonctions à la Commission des affaires économiques.

Première organisation à les recevoir, la Confédération paysanne avec laquelle les députés partagent nombre de combats pour une transformation plus juste et durable de notre modèle agricole, au profit des producteurs et des consommateurs. La matinée s'est poursuivie auprès des producteurs indépendants (vignerons et brasseurs) dans une ambiance conviviale.

Plusieurs organisations avec lesquelles la FI affiche pourtant quelques divergences leur ont réservé un accueil plus que constructif et ont abordé plusieurs sujets d'urgence, en particulier Interbev (filrière bovine) sur la catastrophe à venir de l'accord avec le Mercosur et les Jeunes agriculteurs sur la question de la formation des



prix.

L'après-midi a été l'occasion de rencontrer plusieurs institutionnels et afin d'aborder les questions de la maîtrise du foncier avec la SAFER et des retraites agricoles avec la MSA.

La journée s'est terminée à l'endroit où elle avait commencé. Loïc Prud'homme participait à un débat sur la défense de l'enseignement agricole public organisé par le syndicat enseignant Snetap-FSU et la Confédération paysanne. Il y a défendu le rôle primordial que doivent jouer la formation, mais aussi la recherche dans la transi-

tion écologique et paysanne du modèle agricole français. Un changement radical à engager au plus vite et pour lequel l'État devra consacrer des moyens en priorité.